

Procès-Verbal de Séance

DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Nombre de Conseillers : L'an deux mille vingt et un
- **en exercice :** 12 le douze octobre à dix-huit heures trente
- **présents :** 9 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni
- **votants :** 12 en session ordinaire au RPC "Les Hirondelles" à La Neuville-Roy,
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

Date de la convocation : 6 octobre 2021

Présents : Mesdames Sarah HERRIBERRY (Pouvoir de Elodie FREIRE JORGE), Paméla CRAPPIER, Messieurs Philippe LE CAM (Pouvoir de Eric VALOIS), Julien BONNEMENT, Thierry DELEGLISE, Thierry MICHEL et Thomas LESUEUR.

Excusés : Mesdames Catherine VINCENT (Pouvoir à Julie DENEUFBOURG), Alexandra STRAZEL (Pouvoir à Fabrice BONNARD), Janina WALBRECQ (Pouvoir à Fabrice BONNARD), Elodie FREIRE JORGE (Pouvoir à Sarah HERRIBERRY) et Monsieur Eric VALOIS (Pouvoir à Philippe LE CAM)

Suppléants présents : Madame Julie DENEUFBOURG (Pouvoir de Catherine VINCENT), Monsieur Fabrice BONNARD (Pouvoir d'Alexandra STRAZEL et Janina WALBRECQ)

Secrétaire de séance : Julie DENEUFBOURG

Monsieur le Président propose d'ajouter une délibération au conseil de ce soir. La CAF nous a transmis vendredi 10 octobre un projet de délibération concernant le "Contrat Enfant Jeunesse" et la future "Convention Territoriale Globale". L'assemblée accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Monsieur Daniel LECHEF, directeur du regroupement est venu en début de séance se présenter et rencontrer les membres du conseil syndical.

1. Approbation du dernier Procès-Verbal

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté avec deux voix CONTRE (Pronleroy) et le reste POUR. Par courrier recommandé, Madame HERRIBERRY a demandé l'annulation du précédent conseil syndical pour délai de convocation non respecté. Monsieur le Président informe que la convocation était régulière ce qui a été confirmé par le bureau des collectivités de la sous-préfecture sans observation.

2. Tarif pour remboursement clé et badge perdu (N°20/2021)

Le personnel du syndicat ainsi que l'équipe enseignante et AESH reçoivent clés et badges pour l'accès aux bâtiments contre signature d'un document de remise de clés.

Ce document précise ceci "Les clés et passes" restent la propriété du Syndicat Scolaire « Les Hirondelles » et peuvent être réclamés à tout moment. En cas de perte, le récipiendaire pourra se voir

réclamer la réparation du préjudice subi par l'établissement. En cas de perte, merci de prévenir sans délai le service d'intendance, pour l'évaluation des risques conséquents.

Les moyens d'accès ne peuvent être prêtés ni échangés. L'accès aux bâtiments est exclusivement réservé au bénéficiaire dans le cadre de ses fonctions."

Il est nécessaire de définir par délibération un prix pour chaque objet remis.

Les membres demandent s'il ne serait pas plus judicieux de fixer un tarif supérieur pour anticiper les futures hausses de prix. Monsieur le Président propose de garder les tarifs des devis faits en 2021 et proposera de fixer de nouveaux tarifs lorsque cela sera nécessaire en fonction de l'évolution des prix.

Après devis effectués auprès des fournisseurs

Reproduction d'une Clé THIRARD 37.8€ TTC

Télécommande pour le portail 54€ TTC

Carte / Badge 5€ TTC

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **DECIDE** d'adopter ces tarifs pour le remplacement des objets non restitués ou détériorés.

3. Dossier préscolarisation 2021-2022 (N°21/2021)

Chaque année, un dossier d'aide à la préscolarisation en zone rurale doit être déposé auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Président informe avoir obtenu l'aide pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Il convient de prendre une délibération pour déposer le dossier en 2021 pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Président à faire le nécessaire pour l'octroi d'une subvention pour la rémunération des ATSEM.

4. Subvention exceptionnelle classes découvertes 2022 (N°22/2021)

Le Président informe les membres des projets de classes découvertes pour 2022 pour les classes de Mesdames Baisse (CE1), Bergeron (CE2-CM1) et de Monsieur Lechef (CM2). Le programme des deux classes découvertes ont été joints à la convocation.

Les classes de Mesdames Baisse et Bergeron prévoient une classe patrimoine en Alsace à Munster. La classe de Monsieur Lechef prévoit une classe de neige à Saint-Paul-en-Chablais en Haute-Savoie.

Monsieur le Président rappelle que la subvention était de 35€ en 2019 pour 3 classes.

Monsieur le Président propose de garder cette participation de 35,00 € par élève partant en classe de découverte en 2022, ce qui engendrerait une participation à hauteur de $(24+24+24)*35=2\ 520\text{€}$.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** d'accorder 35,00 € par élève partant en classe de découverte en 2022 et pour ce faire d'inscrire les ressources nécessaires au budget 2022.

Les membres demandent à ce que cette somme fasse partie du montant forfaitaire par enfant pour le calcul des répartitions du budget de fonctionnement 2022.

5. Préavis pour jour de grève (N°23/2021)

Monsieur le Président rappelle qu'à ce jour, le personnel n'a pas de préavis pour se mettre en grève et que cela complique l'organisation des services (accompagnement dans les bus, accueil périscolaire, cantine, ATSEM, ménage)

Le comité technique a examiné notre demande de mise en place d'un préavis de 48 heures comprenant au moins un jour ouvré, en séance le 28 mai et le 17 juin 2021.

Il nous est alors possible de délibérer pour mettre en place ce préavis au sein de notre collectivité.

Monsieur le Président précise que cela sera fait par note interne avec signature et affichage.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** la mise en place d'un préavis de 48 heures comprenant au moins un jour ouvré en cas de grève du personnel syndical.

6. Avenant au contrat de travail (N°24/2021)

Monsieur le Président propose de revoir le contrat d'un personnel affecté à l'entretien. Il rappelle que cette personne a un contrat de travail à 16h/sem et que l'an passé, elle a effectué sur l'année scolaire 120h complémentaires.

Monsieur le Président propose de faire un avenant au contrat de cette personne pour faire évoluer son temps d'emploi de 16h/sem à 19h/sem.

Monsieur le Président précise que les budgets permettent cela.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Président à rédiger et à signer cet avenant au 1er novembre 2021.

7. Centre aéré 2021 : Participation des communes (N°25/2021)

Monsieur le Président présente le bilan financier de l'accueil de Loisirs de Juillet 2021.

Monsieur le Président informe que les nouveaux statuts du Syndicat Scolaire ont été arrêtés le 15 septembre 2021 par Madame la Préfète de l'Oise.

Il en ressort un besoin de financement de 4 275,49€ qui se répartissent en fonction des enfants présents par commune comme suit, soit un coût par enfant/jour de 7,54€

COUNTUNIQUE de ChildID	EventID						4 275,49 €	7,54
TownID		S1	S2	S3	S4	S1 * 3 jours + S2 * 4 jours + (S3 + S4) * 5 jours		
Léglantiers		9	13	8	14	189	1 425,16	
LNR		14	11	11	7	176	1 327,14	
Montiers		1	5	5	7	83	625,87	
Pronleroy		3	3	9	7	101	761,60	
Wacquemoulin			2	2		18	135,73	
Total général		0	27	34	35	567		

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** de fixer à 7,50€ la participation des communes en fonction du nombre de jour/enfant présent.

8. Convention Territoriale Globale CAF (N°26/2021)

Monsieur le Président a transmis les documents de présentation de la CAF de la réunion du 8 octobre 2021.

Il nous est demandé de délibérer avant le 31 décembre 2021 pour la prolongation du Contrat Enfant Jeunesse pour un an pour permettre au syndicat de continuer à profiter de la bonification avant réalisation de la Convention Territoriale Globale en 2022.

Après exposé, le Conseil Syndical s'engage dans la démarche pour signer la CTG au cours de l'année 2022.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Président à s'impliquer dans la démarche et à signer en 2022 la Convention Territoriale Globale.

9. Informations diverses

- Monsieur le président revient sur la remise des diplômes aux CM2 le 29 juin dernier, les élèves et les parents ont été conviés dans la cour de récréation avec les enseignantes. Monsieur Lechef a fait acheter une calculatrice à ses CM2, il faudra trouver un autre cadeau pour l'an prochain.
- Monsieur le Président revient sur la rentrée et notamment sur les travaux et l'entretien effectués durant l'été. Il informe également de la pose des jeux de cours (circuit, saut en longueur, chenille, maisonnette)
- Monsieur le Président revient sur le centre de Loisirs de Juillet, tout s'est très bien passé, même si la météo n'était pas des meilleures. Un sondage a été effectué auprès des familles ce qui nous permettra d'améliorer le service pour l'année prochaine. Monsieur le Président a sollicité le Département et le Crédit Agricole au mois de juillet pour obtenir quelques lots et notamment des jeux de cartes pour le centre de loisirs. Il remercie vivement Mesdames DHAMY et BELLOU pour leur concours.
- Monsieur le Président évoque la fréquentation périscolaire et cantine depuis la rentrée. La fréquentation est nettement supérieure à la rentrée dernière. De ce fait, le poste en contrat PEC qui n'avait pas été pourvu à la rentrée, l'a été dès 16 septembre par une jeune demoiselle de Wacquemoulin.
- Monsieur le Président revient sur les incidents survenus avec les transports scolaires. Une signalisation est mise en place désormais pour interdire le trottoir où se trouve les bus pendant le passage des enfants. Cela n'est pas respecté par les familles.
- Monsieur le Président informe de la situation du personnel, notamment des arrêts de 2 ATSEMs. Il a fait appel à l'AITT pour un renfort et les plannings ont été aménagés.
- Monsieur le Président remercie la commune de Léglantiers pour le prêt de la salle des fêtes en décembre pour les spectacles de Noël.
- Monsieur le Président informe que Madame Lieuré est passée au RPC mercredi 29 septembre pour le contrôle de la régie. Elle a pu s'entretenir avec Audrey qui est suppléante et qui était ce mercredi en animation. Monsieur le Président informe qu'il n'a pas trouvé de nouveau régisseur suite au départ de Madame Bastin et la question se pose d'arrêter la régie. Un contact a été pris avec la DGFIP (Madame Camin) pour évoquer la suite.
- Monsieur le Président informe qu'une plainte a été déposée vis à vis d'une famille après présentation d'un faux certificat médical.
- Monsieur le Président informe de la demande d'un étudiant de l'Institut de Genetch de monter un Projet de communication sur l'agriculture avec les classes du cycle 3.
- Monsieur le Président informe que dans le cadre du Festival Jazz de la CCPP, les classes ont bénéficié d'une intervention Jazz le 30 septembre au RPC.
- Monsieur le Président informe des 2 mouvements de grève, le 23/09 et le 05/10. Pour ces 2 dates, un SMA a été mis en place.

- Monsieur le Président informe de la demande du directeur d'avoir les prévisions des effectifs pour la rentrée prochaine.
- Monsieur le Président informe que les élections des parents d'élèves se sont tenues le 8 octobre.
- Prochaine commission cantine le jeudi 21 octobre à 18h30 en visio
- Monsieur le Président informe que la subvention Ecole numérique n'a pas été encore versée à ce jour.
- Monsieur le Président présente la situation des titres en instance.
- Monsieur le Président présente la situation budgétaire du syndicat au 12/09
- Monsieur le Président informe de la date du premier Conseil d'école qui se tiendra le 19 octobre à 18h. Monsieur le Président doit se rapprocher du directeur pour connaître l'organisation.
- Monsieur le Président informe que le Syndicat a été retenu pour le passage au CFU au 1er janvier 2022, courrier du 10 octobre.
- Monsieur le Président informe que le Député Habert-Dassault a invité 2 classes de l'école à visiter l'assemblée, malheureusement cela ne pourra se faire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20 heures 27

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Syndical du 12 octobre 2021 a comporté six délibérations.

1	Tarif pour remboursement clé et badge perdus	Délibération N°20/2021
2	Dossier préscolarisation 2021-2022	Délibération N°21/2021
3	Subvention exceptionnelle classes découvertes 2022	Délibération N°22/2021
4	Préavis pour jour de grève	Délibération N°23/2021
5	Avenant au contrat de travail	Délibération N°24/2021
6	Centre aéré 2021 : Participation des communes	Délibération N°25/2021
7	Convention Territoriale Globale CAF	Délibération N°26/2021

Signature des Membres du Conseil Syndical

Thomas LESUEUR Présent	Philippe LECAM Présent	Paméla CRAPPIER Présente	Catherine VINCENT Absente Pouvoir à Julie DENEUFBOURG
Janina WALBRECQ Absente Pouvoir à Fabrice BONNARD	Elodie FREIRE JORGE Absente Pouvoir à Sarah HERRIBERRY	Sarah HERRIBERRY Présente	Alexandra STRAZEL Absente Pouvoir à Fabrice BONNARD
Thierry MICHEL Présent	Julien BONNEMENT Présent	Eric VALOIS Absent Pouvoir à Philippe LE CAM	Thierry DELEGLISE Présent

